

LA



LETTRE

DE

CHERCHEURS

TOUJOURS

(Nouvelle série, N° 1)

Novembre 2003

CHERCHEURS TOUJOURS

Association pour la promotion de l'activité des scientifiques retraités
Président d'honneur : Jean Dausset - Président fondateur : Joseph Huppert

Siège :
29 rue Wilhem, 75016 Paris
Tél-Fax : 01 55 74 31 71
Mél : chercheurs.toujours@idf.inserm.fr
http://chercheurs_toujours.vjf.cnrs.fr

Antenne de Villejuif :
CNRS, bât. H, 7 rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif
Tél-Fax : 01 49 58 38 31
Mél : chercheurs.toujours@vjf.cnrs.fr

Composition du Conseil d'administration 2003

Président	Pierre VERMEULIN	pierre.vermeulin@wanadoo.fr
Vice-présidents	Yaroslav de KOUCHKOVSKY Rodica RAVIER Paul ROBEL Guy-André VOISIN (ancien président)	kouchkovsky@wanadoo. rodica.ravier@wanadoo.fr paul.robel@wanadoo.fr
Secrétaire Secrétaire adjoint	Luce HOCHARD Stéphane KORACH	hochard.luce@wanadoo.fr
Trésorière Trésorier adjoint	Christiane de VAUX SAINT CYR Jean BILLARD	
Membres du conseil	Ondine BOMSEL Louise HAREL Luisa HIRSCHBEIN Ginette JAUREGUIBERRY Michel LELART Pierre MICHEL Fanny WEISBUCH	louiseharel@mageos.com luisa.hirschbein@igmors.u-psud.fr gi.jauregui@club-internet.fr michel.lelart@wanadoo.fr
Correspondant à Dijon	Paul LAFFORT	laffort@cesg.cnrs.fr

Une **fiche de renseignement**, identique à celle qui a été envoyée en cours d'année à tous nos membres actifs, figure en dernière page de cette Lettre. Elle est destinée aux adhérents qui ne l'ont pas déjà complétée (ou qui ne se souviennent plus s'ils l'ont fait). Une mise à jour de notre fichier est en effet en cours et les renseignements demandés nous sont très utiles, certains d'un point de vue simplement statistique. Merci donc de remplir cette fiche aussi précisément que possible et de nous la renvoyer sans tarder, accompagnée, s'il y a lieu, d'un chèque couvrant votre **cotisation** (34 €).

EDITORIAL

CHERCHEURS TOUJOURS fêtera l'an prochain son quinzième anniversaire. Ses fondateurs, emmenés par son premier président, Joseph Huppert, voulaient surtout oeuvrer – comme l'indique le nom de l'association – pour permettre aux chercheurs partant en retraite de rester dans leurs laboratoires. Depuis la création de l'éméritat, cette préoccupation n'est plus notre seule raison d'être. Car la donne n'est plus la même. Certes, d'aucuns souhaitent toujours poursuivre leur activité, mais les structures des organismes de recherche s'y prêtent moins aisément qu'avant, surtout en période de difficultés budgétaires et de restrictions de personnel. Aussi d'autres, lassés par ces obstacles ou motivés par la liberté de temps qui leur est maintenant offerte, choisissent de se livrer à des activités totalement différentes. Cependant, les uns comme les autres ont souvent du mal à couper complètement les liens avec un monde qui a été le leur si longtemps.

Un autre changement majeur dans le contexte présent est le départ massif à la retraite, dans la prochaine décennie, des générations ayant été recrutées lors de l'expansion des organismes de recherche. Ceux-ci sont conscients qu'il ne faudrait pas laisser dépérir ce capital de compétences mais il ne sont pas en mesure de traiter le problème. Chercheurs Toujours offre à ces collègues un cadre d'accueil où ils peuvent se retrouver. Aussi avons-nous rencontré chez les dirigeants du CNRS et de l'INSERM – nous espérons bientôt de l'INRA – une écoute attentive à nos propos. Celle-ci s'est concrétisée en particulier par la mise à notre disposition de locaux.

Jusqu'à ces derniers temps, notre recrutement s'est fait par le biais des relations personnelles. Ceci favorise peut-être la convivialité mais restreint notre effectif. Aussi avons-nous souhaité élargir l'appartenance de nos adhérents. Ainsi, nos membres peuvent être aussi bien des chercheurs sensu stricto, quel

que soit leur "grade", que des universitaires, des ingénieurs ou toute autre personne ayant ou ayant eu une activité dans la recherche, fondamentale ou appliquée, publique ou privée. De plus, nous souhaitons créer une classe de "membres associés" destinée aux personnes qui, tout en partageant nos objectifs et participant à nos manifestations, n'entrent pas dans la catégorie des membres actifs tels que définis par les statuts. Il est à noter que nous avons la particularité d'être inter-organismes par rapport aux associations autrement plus fortes numériquement mais plus ciblées, comme Rayonnement du CNRS – qui, par nature, est centré sur cet organisme et avec qui nous entretenons d'ailleurs d'excellentes relations quand nous n'organisons pas des activités communes.

Deux axes principaux structurent notre programme et sont développés plus loin dans cette Lettre. Il y a d'abord nos conférences-débats, ouvertes gratuitement vers l'extérieur même si, par l'impossibilité d'en diffuser largement l'information, leur auditoire est encore restreint. Il y a ensuite une aide, modeste bien sûr, à certains pays en besoin de développement. Enfin, notre association reste surtout implantée en Île-de-France, où elle a pris naissance, mais nous espérons que, grâce aux collègues de divers centres géographiques qui pourraient nous rejoindre, des activités locales pourraient être mises sur pied à l'avenir.

Afin de pouvoir mener effectivement de front les différentes activités de son ressort, l'association compte donc beaucoup sur l'arrivée de nouveaux membres qui pourraient prendre en charge, même partiellement, telle ou telle d'entre elles, sinon en initier d'autres. C'est pourquoi nous ajoutons à cette lettre divers documents que nous vous remercions de diffuser autour de vous. Et nous vous attendons tous pour notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE !

Yaroslav de Kouchkovsky
Vice-Président

RAPPORT MORAL

Depuis notre dernière assemblée générale l'activité de notre association s'est poursuivie et dans une certaine mesure consolidée. Des adhésions sont venues renforcer nos effectifs et notre conseil d'administration, lequel a acquis ainsi des compétences nouvelles. Notre Conseil d'administration s'est réuni régulièrement, une fois par mois, souvent précédé par une réunion du bureau. Nos groupes de travail, qui évoluent en fonction des besoins, sont actuellement au nombre de quatre (animation du site WEB, secrétariat et relation avec les adhérents présents et futurs, relation avec les pays en développement, sciences et société). Nous disposons maintenant d'un site WEB qui semble fréquemment consulté. Des demandes de renseignement sur notre association nous parviennent régulièrement, il faut espérer qu'elles se traduiront par des adhésions effectives.

Nos conférences-débats continuent de rassembler un auditoire fidèle qui y trouve une information et plus encore une réflexion sur des questions scientifiques d'actualité. Celles de cette année ont connu les débats animés habituels. Nous avons continué à l'occasion de la Fête de la Science, en partenariat avec la municipalité de Villejuif, nos conférences-débats s'adressant à un public profane. Le sujet, rôle du milieu dans le développement du langage chez l'enfant, était choisi cette année pour présenter à la population une des activités scientifiques et une communauté scientifique, celle des sciences de l'Homme et de la Société, présentes sur le campus. Malheureusement, les effectifs de nos auditoires ne sont pas à la mesure de la qualité des orateurs et des débats. Cette remarque ne doit pas être prise comme une marque de découragement ; il nous faut poursuivre ce genre d'activité en variant les sujets pour créer une attente et une demande dans le monde des gens attentifs à l'évolution des sciences et à leur impact sur la société. Le CNRS, l'INSERM, le Rayonnement du CNRS souhaitent s'associer à nos conférences dans la mesure où elles recouvrent leurs centres d'intérêt. Le rôle que notre association peut jouer dans la diffusion de l'information scientifique est davantage apprécié. Nous avons une place à prendre dans ce domaine où les initiatives ne sont malheureusement pas pléthoriques.

Pour cette année encore, nous avons contribué à organiser l'évaluation des programmes de

recherche prioritaires et de laboratoires en Tunisie avec le Comité National d'évaluation des Activités de Recherche du Secrétariat d'État à la Recherche du Gouvernement tunisien. Notre collaboration est sollicitée pour une nouvelle campagne d'évaluation dans le premier semestre 2004. Cette activité nous oblige à rechercher des compétences dans de larges secteurs scientifiques, de l'agriculture aux sciences de la mer, en passant par l'environnement, la chimie ou la géologie. Elle repose sur notre capacité à mobiliser des réseaux parmi les scientifiques, retraités ou actifs, de tous les instituts de recherche et des universités. Nous sommes maintenant bien connus en Tunisie et le CNRS a reconnu l'apport original de notre association qui effectue un travail qui ne pourrait être pris en charge dans son intégralité par aucun de nos organismes de recherche. Ces organismes nous apportent d'ailleurs une aide décisive pour trouver des experts dans les domaines de compétence que nous ne couvrons pas.

Nos relations avec le CNRS, l'INSERM, le Rayonnement du CNRS se sont poursuivies. Notre association, pour faire face à ses responsabilités, a vocation de s'adresser à tous les scientifiques, de toutes les disciplines ; elle ne peut être un appendice de l'un ou l'autre de nos partenaires actuels ou potentiels, mais plutôt un pont entre eux. Il semble que cette spécificité soit bien comprise et même souhaitée, notamment par le CNRS et l'INSERM avec lesquels nous avons des liens privilégiés. Le CNRS et l'INSERM, par leurs délégations régionales ou leurs administrations déléguées, nous apportent leur aide pour faire connaître notre association à tous les futurs retraités.

Nous n'avons toujours pas réussi à sortir de notre parisianisme. Si notre campagne de recrutement auprès des futurs retraités répond à notre attente, il nous faudra résoudre le problème de notre implantation en régions, avec des groupes qui puissent prendre des initiatives. Nous pouvons espérer maintenant avoir une représentation active à Dijon. Nous avons quelques chances d'en avoir une aussi à Lyon. Il y a une large demande dans toutes les régions pour l'information scientifique ; il est des initiatives de soutien aux scientifiques des pays en développement qu'il est peut-être plus facile d'organiser en province avec notamment l'aide des Conseils régionaux et départementaux. Il est donc urgent que nous

réussissions cette décentralisation. Il en va de la crédibilité de notre association. Ce devrait être notre tâche prioritaire pour 2004.

Nous devons mieux suivre les initiatives que nous avons prises en renforçant encore notre travail collectif. Des progrès ont été faits. Les responsabilités individuelles au sein de notre Conseil d'administration sont mieux définies. Mais nos groupes de travail qui couvrent les secteurs essentiels de notre activité n'ont pas pour l'heure une activité, et peut-être une autonomie, suffisantes. Chaque membre de notre association devrait pouvoir y participer. Nos adhérents viennent à notre association avec l'envie évidente de continuer une activité socialement utile, en valorisant les compétences qu'ils ont longuement accumulées. Nous ne pouvons leur apporter ce qu'ils attendent, certes à des niveaux différents, sans leur fournir des occasions de prendre des initiatives et de participer à des activités.

Notre renforcement doit être non seulement quantitatif mais aussi qualitatif. Nous ne nous pouvons certes pas tout faire. Ce que nous

faisons bien, il faut le poursuivre. Mais il faut aussi certainement s'ouvrir à d'autres initiatives, notamment en région.

Notre association est restreinte, car nos effectifs sont très insuffisants. Nous n'avons pas encore su convaincre nos adhérents à être plus actifs ni nos partenaires de nous apporter une aide dans nos différentes initiatives. Nos membres les plus engagés dans la vie de notre association sont aussi généralement impliqués dans d'autres responsabilités. Il ne faut pas s'en plaindre, c'est ainsi qu'ils nous sont le plus utiles en nous ouvrant sur l'extérieur, mais ce n'est pas sans nous poser des problèmes de disponibilité.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit l'an dernier : notre association est à un carrefour avec des voies très prometteuses. Le tout est de ne pas rester encore trop longtemps au milieu du carrefour.

Pierre Vermeulin
Président

RAPPORT FINANCIER

Les ressources de notre association sont constituées des cotisations de ses membres. C'est pourquoi il est si important que chacun d'entre nous s'en acquitte à temps, ne serait-ce que pour éviter des pertes inutiles de temps et d'argent par des relances. Mais, au-delà de cet aspect strictement financier, ce geste est une marque, bien précieuse, d'adhésion à nos objectifs et à nos actions. Nous vous en remercions donc bien sincèrement.

Il est important de noter que si le CNRS et l'INSERM ne nous accordent pas actuellement de subvention, ces deux organismes nous apportent un soutien essentiel par l'attribution

de locaux, respectivement à Villejuif et à Paris, et en les rendant fonctionnels sur le plan informatique, tant initialement par du matériel que par la connexion permanente à leurs réseaux.

Nos finances sont saines, mais parce que nous dépensons peu, ce qui ne sera pas toujours possible. Nos réserves se situent actuellement à quelque 6 500 €. Bien entendu, le bilan complet, arrêté postérieurement à cette Lettre, sera présenté en Assemblée générale où tous les détails souhaités vous seront fournis.

Christiane de Vaux Saint Cyr, Trésorière
Jean Billard, Trésorier adjoint

DOCUMENTS GENERAUX ET REFORME DES STATUTS

Vous trouverez, joints à la présente Lettre, deux documents de base que vous pourriez transmettre à des collègues susceptibles d'adhérer à l'association :

- fiche de présentation de l'association
- bulletin d'adhésion.

Nous soumettons aussi ci-dessous à votre approbation des amendements aux statuts portant essentiellement sur la création de la catégorie de "membres associés". Les autres modifications ne sont que des retouches destinées à préciser certains points, tels que l'absence de fait des droits d'entrée et les modalités de fonctionnement de l'Assemblée générale. Les modifications de statuts proposées ci-dessous sont soulignées.

Article 4

L'association se compose de :

- Membres actifs. Peut être membre actif toute personne ayant exercé ou exerçant une activité de recherche scientifique.
- Membres bienfaiteurs. Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent un droit d'entrée (ou un don) le montant duquel est fixé par le bureau.
- Membres d'honneur. Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association ; ils sont dispensés de cotisations.
- Membres associés. Sont membres associés ceux qui, sans être membres actifs, souhaitent soutenir l'association et être informés de ses manifestations ; ils ne participent pas aux votes statutaires en Assemblée générale.

Article 5

Les membres actifs et les membres bienfaiteurs versent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. La cotisation des membres associés est facultative.

Article 7

Les ressources de l'association comprennent :

- les droits d'entrée éventuels et les cotisations ;
- les subventions publiques ou privées ;
- les dons et legs.

Article 10

L'assemblée générale ordinaire annuelle comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par le soin du secrétaire.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président préside l'assemblée et expose la situation de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion. Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret, des membres du conseil sortants. Ne devront être délibérées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour

CONFERENCES-DEBATS ET AUTRES MANIFESTATIONS DE 2003

Depuis toujours, nos conférences-débats forment l'ossature de notre activité. Les thèmes traités portent généralement sur des grands sujets d'actualité, éventuellement sur leur implication dans la société. Nous faisons appel aussi bien à des personnalités connues, parfois même du grand public, qu'à des spécialistes directement engagés dans la recherche active et moins médiatisés. Dans la mesure du possible, nous choisissons nos orateurs pour qu'ils expriment des points de vues différents, à tout le moins provenant de domaines distincts, donnant ainsi au terme débat sa vraie signification.

En plus de ces conférences, environ une par trimestre, et même davantage cette année, nous participons depuis 2002 à la Fête de la Science, en coopération avec la municipalité de Villejuif, berceau de l'association qui y maintient toujours une antenne. Nous avons également dressé une liste de présentations plus pédagogiques (thesaurus) que nous pouvons faire sur la demande d'associations ou de collectivités locales. Enfin, nous avons inauguré cette année une visite de laboratoire et nous souhaiterions pouvoir en organiser d'autres. La liste ci-dessous énumère les conférences et autres activités de cette année.

Le Conseil d'administration de l'association ne devrait pas être seul dans le choix des thèmes et des orateurs des conférences-débats ou de laboratoires à visiter. Il serait bon que des souhaits, et surtout des propositions concrètes, émanent des adhérents eux-mêmes. N'hésitez donc pas à nous suggérer des idées en vous adressant à notre siège social, de préférence par courrier, fax ou mél, car nous ne pouvons assurer une permanence téléphonique. Bien entendu, vous pouvez également prendre contact avec tel ou tel d'entre nous si vous le préférez.

Rodica Ravier, Vice-présidente

Conférences-débats

- Le 27 janvier : *Origine et évolution de l'homme ; développement du crâne et du cerveau chez l'homme fossile*. Henry de LUMLEY, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine, Anne-Marie MALASSE-DAMBRICOURT, Chargée de recherche au CNRS ; Rodica RAVIER, Directrice de Recherche honoraire au CNRS, modératrice.
- Le 10 mars : *Le médicament, oeuvre de l'homme et don de la nature*. Pierre POTIER, ancien Directeur de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles, Membre de l'Académie des Sciences, Jean-Claude MULLER, Directeur de la prospective à Sanofi-Synthélabo ; Guy OURISSON, ancien Directeur de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles, Membre de l'Académie des Sciences, ancien Président, modérateur ; Pierre VERMEULIN, ancien Directeur adjoint du Département des Sciences Chimiques au CNRS, organisateur.
- Le 2 juin : *Le clonage : biologie et éthique*. Pierre JOUANNET, Professeur de Biologie de la Reproduction au CHU Cochin-Port Royal (Paris 5), Président de la Fédération des CECOS ; Ruwen OGIEN, Directeur de recherche au CNRS, philosophe ; Ondine BOMSEL-HELMREICH, Directrice de recherche honoraire au CNRS, modératrice.
- Le 27 septembre : *De la microfinance à l'économie solidaire*. Michel LELART, Directeur de recherche émérite au CNRS ; Yann GAUTHIER, Directeur du Centre International du Crédit Mutuel ; Jacques NEGRI, Chef de Département à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne.
- Le 16 décembre : *VIH et Sida, au laboratoire et dans le monde*. Jean-Claude CHERMANN, Directeur scientifique de l'Unité de Recherche sur les Rétrovirus et Maladies Associées, ancien Chef de service à l'Institut Pasteur, ancien Directeur de recherche à l'INSERM ; Françoise BARRE-SINOSSI, Directrice de recherche à l'INSERM, Responsable de l'Unité de Biologie des Rétrovirus à l'Institut Pasteur, Directrice Déléguée aux Affaires Scientifiques du Réseau Pasteur International ; Brigitte BAZIN, Responsable des programmes de recherche dans les pays en développement de l'ANRS ; Rodica RAVIER, Directrice de recherche honoraire au CNRS, modératrice.

Réunion tout public dans le cadre de la **Fête de la Science**
(en coopération avec la municipalité de Villejuif)

- Le 14 Octobre : *Rôle du milieu dans le développement du langage chez l'enfant*. Conférencier : Christian Hudelot, Directeur de recherche au CNRS.

Visite de laboratoire

- Le 17 mars : Visite de l'*Institut de Paléontologie Humaine*, Paris, organisée par Rodica Ravier sur invitation du Directeur de l'Institut, M. Henri de Lumley.

Thesaurus

Établissement d'un catalogue de conférences sur des sujets tels que la santé, l'environnement ou l'économie ; organisateur : Guy-André Voisin, Directeur de recherche émérite.

Projets de conférences-débats pour 2004

La première réunion serait dans le domaine de l'astrophysique, avec déjà la confirmation de la conférence "Les aurores boréales sur les planètes du système solaire" par Renée PRANGÉ, Professeur d'Astrophysique à la Faculté d'Orsay, et comme modérateur Guy VASSEUR, Directeur de recherche au CNRS. Les autres conférenciers, la date et le lieu restent à définir.

Autres thèmes à l'étude : climatologie, énergie, eau, devenir de la recherche...

ACTIVITE VERS L'ETRANGER

Notre activité envers les pays en besoin de développement est une de nos préoccupations majeures, mais son actualité est variable selon les circonstances et nos moyens. Actuellement, nous sommes en relation avec les autorités tunisiennes pour des travaux d'expertise scientifique. Un autre problème en cours concerne la construction d'un petit barrage destiné à l'irrigation des cultures d'un village du Burkina Faso. Ces deux activités sont détaillées ci-dessous. On pourra constater combien les situations peuvent être différentes et prendre conscience des difficultés inhérentes à travailler dans certains pays de faible infrastructure.

Tunisie

Les rapports entre la Tunisie et notre association ne datent pas d'aujourd'hui. Nous avons déjà été sollicités, il y a plus de 10 ans, pour organiser pour les jeunes enseignants et chercheurs des formations à la documentation et à la rédaction de textes scientifiques (rapports et articles). Ces liens s'étaient distendus jusqu'à ce que le président du Comité National d'Évaluation des Activités de Recherche Tunisien, le Professeur Ghachem, demande, en 2001, à l'un de nous de participer à l'évaluation de l'Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-chimique et de deux autres laboratoires de Chimie. C'était le renouveau d'une collaboration qui s'est poursuivie en 2002 et 2003 et qui sera probablement continuée en 2004.

Le dispositif mis en œuvre par les collègues tunisiens pour l'évaluation de leurs activités de recherche est, à ma connaissance unique dans les pays en voie de développement ; il mérite d'être mieux connu et surtout de recevoir notre appui.

Le dispositif de recherche tunisien repose sur des laboratoires, universitaires pour la plupart d'entre eux mais aussi dépendant des écoles d'ingénieurs ou d'instituts spécialisés (recherche agronomique, connaissance des géo-ressources, gestion des déchets et des eaux usées, gestion des régions arides, etc.). Si la composante de recherche fondamentale est importante, surtout dans les universités, les laboratoires sont fortement incités à s'investir dans une recherche tournée vers la solution des problèmes économiques, sociaux, industriels que rencontre ce pays en voie de développement. Les activités de recherche sont aussi le support d'une intense activité de formation des cadres, ingénieurs, techniciens, enseignants dont le pays a besoin.

Les critères d'évaluation sont donc multiples : la qualité intrinsèque des résultats obtenus (représentée par la production d'articles et de

communications), comparée à la production internationale correspondante, doit être prise en compte, mais aussi leur pertinence par rapport aux besoins sociaux et leur impact sur la formation par la recherche. Le degré de réalisation par rapport aux objectifs fixés par les équipes et entérinés par leur tutelle est, bien entendu, un facteur important. L'évaluation ne peut donc être un simple jugement de valeur, sur tel ou tel aspect d'un programme, mais une discussion globale avec les équipes et les laboratoires pour dégager les succès et les échecs, les points forts et les points faibles et envisager les voies de renforcement qualitatif et quantitatif de leur activité. Les modèles d'évaluation des pays développés notamment les modèles français, ne sont guère opérants. On ne peut juger uniquement sur des rapports ; ceux-ci doivent être examinés de façon contradictoire au sein même des équipes et des laboratoires, en ayant toujours en tête les moyens réels dont ils disposent et leur environnement social, économique ou industriel.

Le Comité National d'Évaluation des activités de Recherche a choisi d'opérer avec des groupes de quelques évaluateurs, tunisiens et experts étrangers (souvent français), qui produisent, après visite des laboratoires, un rapport soumis par le Comité National à ces laboratoires pour recueillir leurs remarques (voire leurs contestations) avant de devenir après retouches le rapport du Comité National. C'est donc très largement une évaluation et une autoévaluation. Ce dispositif d'évaluation est original et très performant dans le contexte tunisien. L'expérience prouve que c'est un excellent moyen pour développer le niveau scientifique des laboratoires. Nul doute qu'il pourrait très facilement être étendu à d'autres pays, au moins dans son principe.

Bien évidemment, tous les laboratoires tunisiens ne sont pas évalués. Chaque année le Secrétariat d'État à la Recherche et le

Ministère dont dépend l'enseignement supérieur associent pour quatre ans des laboratoires qui bénéficient ainsi d'un financement supplémentaire. Ils peuvent aussi, après les quatre ans, renouveler ou révoquer l'association. Il y a donc une évaluation initiale essentiellement fondée sur les objectifs affichés par les laboratoires et sur leurs résultats antérieurs ; cette évaluation est plus légère que celle décrite ci-dessus. Une évaluation à mi-parcours au bout de deux ans est une aide apportée au laboratoire pour qu'il puisse réfléchir au déroulement de son programme de recherche et au besoin le corriger. C'est l'évaluation finale au bout du contrat, réalisée dans les conditions que nous avons décrites, qui engage l'avenir du laboratoire. Le nombre de laboratoires associés augmente chaque année sous l'effet de deux facteurs ; le premier est l'augmentation des moyens mis à la disposition de la recherche ; le second est l'amélioration constante des performances des laboratoires tunisiens.

Le dispositif de recherche tunisien comporte également des programmes nationaux, grands objectifs qui ont pour but de soutenir par la recherche la stratégie de développement du pays. On les trouve dans des domaines très variés, santé publique, environnement, ressources naturelles, gestion de l'eau, droit, gestion des entreprises, développement agricole, etc. Les laboratoires, individuellement ou en groupe, peuvent proposer des projets de recherche qui entrent dans le cadre de ces programmes. Pour l'évaluation, ces projets sont traités comme des laboratoires. La différence essentielle est qu'un projet qui a atteint ses objectifs n'a pas, par principe, à être renouvelé. Il peut être prolongé si des pistes nouvelles de recherche sont apparues au cours de son déroulement ou si des difficultés exceptionnelles l'ont retardé.

Dans la réalisation de ces évaluations, notre association joue un rôle d'appui. Il contribue à la constitution des groupes d'évaluateurs qui ont à examiner les laboratoires ou les projets de recherche. La complexité des critères d'évaluation, la diversité thématique des laboratoires appellent une réflexion approfondie sur leur composition. Même en nombre

nécessairement réduit, les experts d'un groupe doivent pouvoir couvrir une large palette de compétences. On cherche alors moins le spécialiste pointu que l'enseignant ou le chercheur qui s'est construit une assez vaste culture scientifique. Il faut donc, pour notre part, rechercher parmi les scientifiques français ou séjournant en France, retraités ou en exercice, ceux qui par leur profil et leur autorité scientifiques, leur disponibilité, leur envie d'aider bénévolement leurs collègues tunisiens peuvent au mieux compléter les équipes d'évaluation. Tâche ardue car les domaines à couvrir ressortissent de toutes les sciences fondamentales et appliquées. Ce n'est pas au sein de notre association qu'une telle diversité peut être trouvée ; il faut faire jouer les réseaux personnels de nos membres, s'adresser aux organismes de recherche français (CNRS, INRA, IFREMER, CIRAD, CEA, IRD, INSERM, etc.) qui, fort heureusement, apportent bien volontiers leur aide pour trouver des experts dans des disciplines qui nous sont pour l'heure largement méconnues. Le renforcement de notre association, en nombre d'adhérents et aussi en diversité scientifique, ne pourrait que faciliter notre intervention.

Il semble que le travail effectué correspond aux attentes des autorités de nos collègues et tunisiens. Plus encore, les collègues français que nous avons entraînés dans cette aventure y ont trouvé un motif de satisfaction : loin de se contenter d'une prestation ponctuelle, ils continuent souvent à s'intéresser au devenir de leur évaluation ; ils ont gardé des liens avec les laboratoires visités et beaucoup se déclarent disponibles pour de nouvelles missions.

Si l'exemple de la Tunisie est repris par d'autres pays, notre association est certainement prête à participer à de nouvelles expériences. Le travail que nous avons fait, rechercher et organiser des compétences, ne pouvait guère être fait par nos organismes de recherche qui sont évidemment très disciplinaires, ni par des chercheurs en activité qui ont une disponibilité restreinte. C'est le genre de responsabilité dont peut se charger une association comme la nôtre.

Pierre Vermeulin

Burkina Faso

À l'instigation de l'Abbé Gabriel Gnampa, du diocèse de Ouahigouya, les habitants de plusieurs villages du versant du Bazao, las d'aller chercher de l'eau à de grande distance durant les saisons sèches, ont créé l'Association "Protégeons le Bassin Versant de Bazao". Ils souhaitent la création d'une retenue d'eau à Fénégmé. Il s'agit de construire, dans la vallée un barrage en terre et maçonnerie de faible hauteur (4 m au maximum) inondant une centaine d'hectares et capable de retenir 10^6 m^3 . Cette eau permettrait d'approvisionner les villageois, la pisciculture et l'irrigation de cultures vivrières.

Sous l'impulsion de notre regretté collègue Philippe Albert, notre Association a décidé de soutenir ce projet. Les communications avec les responsables burkinabés étant difficiles, notre collègue Rose-Marie Schimpff s'est rendue sur place en février 2001.

Profitant d'un voyage à Paris de l'Abbé Gnampa, une réunion avec des responsables de notre Association s'est tenue au Collège de France le 4 octobre 2001. Le budget total est de 1,784 MF, somme dont il faut déduire environ 144 kF de participations locales (prestations de main d'œuvre). La discussion a fait ressortir des points qui ne figurent pas dans le dossier. D'une part, les données géologiques et pédologiques sur le site d'implantation du barrage, des digues, du bassin de retenue et de la colline d'appui manquent ; d'autre part, les informations le régime des propriétés foncières des sites sont absentes. Des questions se posent quant à la pérennité de la réserve d'eau pendant les saisons sèches et les ressources locales en engins de B.T.P. Les présents s'interrogent aussi sur les gisements d'où peuvent être extraits les matériaux nécessaires et s'étonnent que les frais d'établissement des routes ou pistes de service n'aient pas été prévus. Pour les canaux d'irrigation, seuls ceux qui sont prévus au pied du barrage figurent sur les plans. Même s'ils sont creusés par les bénéficiaires, des frais supplémentaires sont à prévoir, notamment pour les vannes et leurs massifs d'ancrage. Il a aussi été remarqué que l'exploitation halieutique n'est pas mentionnée. D'une manière générale, les régimes d'exploitation des ressources induites méritent d'être précisées. Les coûts (directs et indirects) de la main d'œuvre locale devraient, eux aussi, être chiffrés.

Il a aussi été noté que, outre l'Association "Ingénieurs sans Frontières", l'Institut de recherche pour le Développement (IRD), l'Université de Ouagadougou, les Écoles d'ingénieurs locales ainsi que d'autres spécialistes burkinabés méritent d'être sollicités pour contribuer à l'avancement de ce projet, notamment pour les plans d'éducation des populations bénéficiaires, en particulier en matière de santé.

Il a été demandé à l'abbé Gnampa de transmettre ces souhaits de demandes de compléments d'informations. Pour sa part l'association Chercheurs Toujours s'est engagée à rechercher et réunir les concours qui paraissent utiles à la réussite de ce projet que nous souhaitons voir aboutir par une réalisation utile.

Nous avons contacté un ingénieur retraité qui a, entre autres, construit des barrages (petits et plus grands) en Côte d'Ivoire. Il considère que c'est un tout petit ouvrage qui peut être réalisé avec des houes et des paniers. Il trouve que le déversoir est bien conçu. Ses interrogations portent sur l'eau : le barrage va-t-il se remplir et quel sera l'effet de l'évaporation ? Il pense que le service hydraulique du Burkina Faso devrait s'impliquer dans ce projet. Il a établi une liste des travaux préparatoires nécessaires.

Mettant à profit un nouveau séjour à Paris de l'Abbé Gnampa, une rencontre entre celui-ci, notre Président, M. Houdin et le signataire de ce rapport s'est tenue le 19 décembre 2001.

À cette séance ont été évoquées diverses questions. A propos de la propriété foncière, l'abbé Gnampa explique que le sol appartient aux villageois mais que l'État se considère propriétaire : pour obtenir l'autorisation de construire le barrage il faut s'adresser au préfet concerné. Le maître d'œuvre serait M. Charles Garba, employé du diocèse. À propos de la nature des sols à l'emplacement choisi pour le barrage, nous n'avons pas d'information. Au vu du risque de la formation de suintements puis de renards, une connaissance, même sommaire, paraît être nécessaire. Une étanchéité suffisante avec un sol très mauvais pourrait être obtenue avec un rideau de palplanches métalliques. Nous avons suggéré de faire forer un puits par un puisatier traditionnel. En ce qui concerne

l'approvisionnement en matériaux, les localisations de pierres et de terres argileuses ont été demandées ainsi que l'étendue des pistes qui sont à prévoir pour les transports. Il nous a été répondu que des pierres peuvent être trouvées dans les collines. Une autre question concerne les travaux qui peuvent être pris en charge par les villageois et à quelle saison. Il est à prévoir que ceux-ci peuvent se charger d'environ dix pour cent des travaux et de l'exploitation.

Aussitôt après cette réunion, M. Houdin a obtenu un devis pour la fourniture de palplanches. Un ingénieur, qui a travaillé au Burkina Faso, lui a indiqué que le Ministère de l'Environnement et de l'Eau de Ouagadougou est efficace et devrait être mis à contribution en premier. Ces informations et un devis pour les palplanches ont été envoyés à l'Abbé Gnampa le 12 mars.

Le Président Vermeulin a reçu un courrier de Monsieur l'Abbé Gnampa, posté à Paris le 8 septembre. Cet envoi comportait une esquisse géologique de la région de Kaya Kongoussi, un relevé topographique de la vallée à barrer, une expertise géologique de M. Garba concluant que le barrage peut être construit, une détermination pétrographique de M. Issouf Ouedraogo effectuée sur une lame mince et quatre photographies en couleur de deux puits qui ont été creusés, l'un dans le lit mineur et, l'autre sur la rive gauche.

La présence à Paris de l'Abbé Gnampa a permis d'organiser une nouvelle réunion le 28 septembre 2002. Des précisions concernant la géologie du site ont été demandées. Malheureusement l'Abbé Gnampa n'a pas pu

nous indiquer jusqu'à quelle profondeur les forages ont été effectués ni si M. Garba maintient son projet au vu des résultats de ces explorations. Nous avons conseillé d'effectuer des observations sur les parois des puits et de prélever des échantillons. Par contre, nous savons maintenant qu'il existe des gisements de terres argileuses proches en amont du site choisi. Nous avons conseillé que M. Dakouré, doctorant en géologie à Paris, accompagne les responsables de l'opération au Ministère de l'Environnement et de l'Eau à Ouagadougou. Quant au régime de propriété foncière, il est précisé que la propriété du sol appartient, traditionnellement, aux villages et que le gouvernement reconnaît l'Association pour le Développement du Loroum comme représentant les villages. Un fax de M. Garba fournissant une liste de matériels de travaux publics à louer et d'achats à effectuer a été remis en séance.

Au cours d'une rencontre, le 21 octobre 2002, avec M. Dakouré qui s'est rendu à Fénégné, j'ai appris qu'il se demande s'il y a, sur le site, fermeture latérale (la vallée est très peu profonde et il peut y avoir un risque que l'eau s'échappe par les côtés). Les relevés topographiques dont nous disposons ne permettent pas de lever ce doute. Un ingénieur du Génie civil français qui travaille au Burkina Faso m'a confirmé que la Direction des Ressources hydrauliques du Burkina est incontournable pour un tel projet.

Voici l'état actuel de nos connaissances. Il est encore insuffisant pour tenter d'obtenir des subsides.

Jean Billard

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de Chercheurs Toujours se tiendra le

Vendredi 9 janvier 2004 à 15 heures

Salle de conférences du **Laboratoire d'Entomologie**
du Muséum National d'Histoire Naturelle
(rez-de-chaussée, à droite en entrant)

45 rue Buffon, 75005 PARIS

Ordre du jour

- Rapport moral par Pierre VERMEULIN
- Rapport financier par Christiane de VAUX SAINT CYR
- Discussion puis vote sur les rapports
- Élections du nouveau Conseil d'administration (*les candidatures peuvent être déposées sur place mais de préférence par message au secrétariat de l'association*)
- Questions diverses

Cette réunion débutera par une **conférence**,
accompagnée d'illustrations sonores et visuelles (film), intitulée

Musiques pygmées : techniques et signification

par Mme Susanne FURNISS
ethnomusicologue au CNRS, Villejuif

et s'achèvera par une **rencontre apéritive**

La présence de tous est vivement souhaitée !

✂

POUVOIR

Je, soussigné

membre actif de Chercheurs Toujours, donne pouvoir pour voter à ma place à

ou à défaut au Conseil d'administration

Date

Signature (précédée de "Bon pour pouvoir")



N °

CHERCHEURS TOUJOURS, 29 rue Wilhem, 75016 Paris

Tél-fax : 01 55 74 31 71 ; mél : chercheurs.toujours@idf.inserm.fr ; http://chercheurs_toujours.vjf.cnrs.fr

1. Mme, Mlle M.
2. NOM 3. Prénom
4. Adresse de correspondance
5. Ville (bureau postal)
6. Code postal 7. Pays (hors France)
8. Téléphone 9. Fax 10. Mobile
11. Mél

12. Domaine général (en bref, par exemple : Physique du solide, Biochimie, Sociologie, Vulgarisation médicale...) :
.....
13. Spécialité(s), compétence(s) :
.....
.....
.....

Contributions facultatives à la vie de l'association, éventuellement à l'avenir :

14. participation à des groupes de travail
15. organisation de séminaires informels internes ou de conférences-débats publiques
16. travaux d'expertise ou de conseil
17. parrainage d'étudiants, stagiaires, chercheurs... étrangers
18. contacts avec des personnalités, organismes, collectivités, écoles, associations, médias...
éventuellement, lesquels :
.....
19. aide au développement éventuellement, quelle(s) action(s) auprès de quel(s) pays :
.....
20. autre :
.....
.....

Comment avez-vous connu l'association ?

21. dossier administratif 22. revue interne 23. presse, radio, télé 24. internet 25. manifestation organisée par l'association 26. courrier, mél 27. contact personnel 28. autre préciser
29. Dernier organisme de rattachement
30. Dernier lieu de travail
31. Dernière fonction
32. Date de retraite (effective ou prévue) 33. Année d'adhésion

34. Cocher ici si vous refusez que nous communiquions éventuellement ces données à des organisations apparentées (les rubriques en italique sont à usage interne)

La loi Informatique et Libertés s'applique à ce formulaire que vous pouvez demander à rectifier à tout moment

35. Date du bulletin 36. **Signature**
37. Questions ou remarques libres au verso →